



Logee gratuitement par les parent de mon amie

Par **fred16**, le **05/02/2008** à **23:49**

les parent de mon amie desire acheter une maison pour nous loger gratuitement je voudrais savoir

- 1) quels seront mes droits et obligations
- 2) les droits et devoirs du proprietaires
- 3) quel serait le meilleure statut pour notre couple
- 4) et en cas de deces de mon amie

ex: le propriétaire aurait il le droit de venir quand cela lui plait de me donner conger quand cela lui plait, serait il plus chez lui que nous etcetc ...

il faut savoir que mon amie et moi somme handicaper et que nous vivons avec l'allocation adulte handicaper comme revenus

d'avance merci